

Plates-formes

Plates-formes - Utilisation des plates-formes élévatrices

Sur cette page

[Quelle est la marche à suivre pour utiliser une plate-forme élévatrice?](#)

[Que doit-on éviter de faire lorsqu'on utilise une plate-forme élévatrice?](#)

[Quelles précautions faut-il prendre à proximité de conducteurs électriques?](#)

Quelle est la marche à suivre pour utiliser une plate-forme élévatrice?

- Suivre une formation appropriée sur le fonctionnement des commandes.
- Savoir quoi faire et suivre les procédures d'urgence en cas d'accident.
- Lire, comprendre et observer les instructions figurant dans le manuel d'utilisation fourni par le fabricant.
- Porter un harnais de sécurité relié à un point d'amarrage de la plate-forme.
- Conserver en tout temps trois points d'appui (une main et deux pieds ou deux mains et un pied) pour monter sur la plate-forme ou en descendre.
- Prendre pied solidement sur la plate-forme.
- Garder les yeux sur la direction prise et s'assurer que le passage emprunté est solide et de niveau. Toujours être conscient des obstacles susceptibles de causer le renversement de la plate-forme ou son entrée en collision avec des personnes, des câbles, des lignes électriques, des véhicules, etc.

Consulter également la fiche d'information Réponses SST sur les [plates-formes élévatrices](#) pour plus d'information à ce sujet.

Quelles précautions faut-il prendre à proximité de conducteurs électriques?

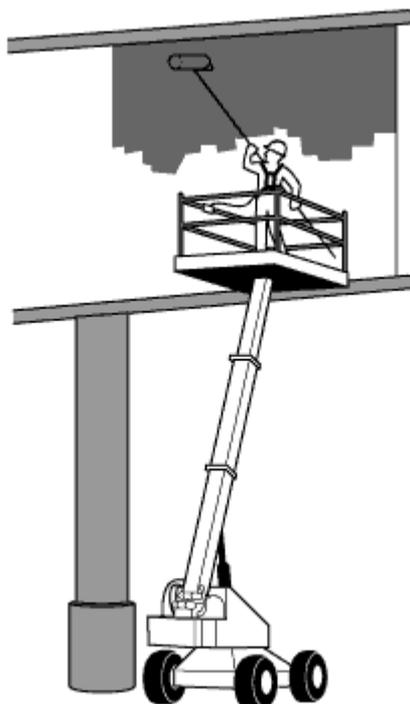
Mesurer la distance entre les fils électriques et la plate-forme, et maintenir les distances minimales appropriées, conformément aux règlements sur la sécurité.

Mesurer la distance comprise entre le conducteur électrique sous tension le plus près et la dimension extérieure maximale de la plate-forme, l'équipement, les cordes de sécurité, les câbles, le matériel et les outils employés. On entend par conducteur un fil, un transformateur ou tout autre composant sous tension. S'il est impossible de respecter une distance minimale, arrêter tous les travaux et demander conseil auprès de l'autorité responsable du réseau électrique.

Que doit-on éviter de faire lorsqu'on utilise une plate-forme élévatrice?

- Ne pas dépasser la capacité de charge nominale.
- Ne pas utiliser une plate-forme sans garde-corps.
- Ne pas monter sur la plate-forme ou en descendre lorsqu'elle est élevée.
- Ne pas utiliser des échelles ou d'autres moyens improvisés pour augmenter sa hauteur.
- Ne pas se tenir sur le garde-corps pour augmenter sa hauteur.
- Ne pas se pencher par-dessus le garde-corps.
- Ne pas monter ou descendre par le mécanisme d'extension ou l'ascenseur de type « ciseaux ».
- Ne pas utiliser une plate-forme défectueuse.
- Ne pas utiliser la plate-forme comme appareil de levage.
- Ne pas utiliser les garde-corps pour transporter du matériel, à moins qu'ils aient été bâtis à cette fin.
- Ne pas surcharger. S'assurer que la charge est répartie uniformément.
- Ne pas lever des charges dont les dimensions excèdent celles de la plate-forme.
- Ne pas utiliser la plate-forme pour tirer, pousser ou traîner du matériel.
- S'assurer de ne pas coincer l'opérateur entre la plate-forme et la structure (p. ex. l'opérateur est pris dans un espace clos et ne peut plus atteindre les commandes).
- Ne pas permettre que des objets puissent tomber sur les personnes se trouvant plus bas.
- Ne pas utiliser dans de mauvaises conditions météorologiques, particulièrement en cas de vents forts susceptibles de faire basculer la plate-forme.

- Ne pas déplacer la plate-forme de travail élévatrice à moins que tous les travailleurs qui s'y trouvent ne soient correctement protégés contre les chutes au moyen d'une ceinture de travail attachée à la plate-forme.



Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2024-10-08

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.